

Vélo de ville à assistance électrique

Vélo de ville à assistance électrique 7 vitesses, ht 46. Cadre alu de 28", jantes alu double paroi, porte-bagages alu, garde-boue antichoc, béquille centrale double.. Idéal pour la ville et les loisirs.

Fabrication française

Garantie : 5 ans le cadre, 2 ans les composants.

Les vélos à assistance électrique Arcade sont conformes à la directive européenne 92/61/EEC et aux normes en vigueur qui stipulent qu'un VAE doit respecter les caractéristique suivantes :

- L'arrêt de l'action du pédalage interrompt le fonctionnement du moteur
- Cycle à pédalage assistée : l'assistance se coupe à 25 km/h
- La puissance maximale du moteur est de 250 watts